

PROCES VERBAL

L'an deux mil seize, le jeudi 22 décembre à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Marie EDDE, Maire.

Etaient présents: M. POINTEL Daniel, M. TORCHY Didier Mme VINCENT Nadine, adjoints au Maire ; M. BEUCAMP Benoît, M. DEMAREST Jacques, Mme EDDE Noémie, M. FONTAINE Mathieu, Mme LEMERCIER Isabelle, M. ROGER Jérémy.

Etaient absents excusés : Mme LORMEE Céline, M. DELAHAYE Thomas, M. TORCHY Cédric et Mme GAUTHIER Odile qui donne pouvoir à Mme VINCENT Nadine

Mme VINCENT Nadine est élue secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

ORDRE DU JOUR

1/ Décisions modificatives

M. le Maire expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'exercice 2016 étant insuffisants, propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

- a) Centre aéré : Le conseil municipal autorise M. le Maire à régler 937 € supplémentaires au compte 6574.
- b) Dégrevements jeunes agriculteurs : Le conseil municipal approuve les virements de crédits suivants :

Chapitre 14 : Article 615221 = -162 € - Article 7391171 = + 162 €

- c) Rattachement des études aux travaux de l'école : Le conseil municipal approuve les virements de crédits ci-dessous :

Article 615221 = - 1000 € - 022 = + 1000 €

- d) Assainissement : intégrations branchements communaux : Le conseil municipal approuve les virements de crédits ci-dessous :

Chapitre 041 : article 2315 = - 20 000 € - article 1385 = + 20 000 €

QUESTIONS DIVERSES

- a) Abonnement internet à la salle polyvalente : le conseil municipal étudie les différentes propositions.
- b) M. le Maire fait le point sur le déroulement des travaux de la nouvelle école.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

La séance est levée à 19h35